



Bye Bye BB !

Bruno BEZARD, le directeur général des Finances Publiques part sous d'autres cieux. C'est par une dépêche AFP que nous l'avons su: *BB va succéder à Ramon FERNANDEZ à la tête de la Direction générale du Trésor, a-t-on appris vendredi de source proche du dossier, confirmant une information du journal L'opinion*". Par ailleurs, selon un communiqué des ministres Michel SAPIN et Arnaud MONTEBOURG évoqué par le site web de BFM TV, *"l'intéressé pourrait être nommé en conseil des ministres dès mercredi prochain pour une prise de fonction officielle le 29 juin"*.

Ne doutons pas un seul instant, que celui ou celle qui le remplacera aura à cœur de poursuivre la destruction de nos services, au moyen de la démarche stratégique, bras armé à la DGFIP de la MAP (Modernisation Action Publique).

TOUS en GREVE le JEUDI 15 mai 2014

à Nantes 10h30 Place du Commerce
à St Nazaire 10h 30 place de l'Amérique Latine
..... et pour ceux qui le peuvent à Cambronne
rassemblement 8h15 devant l'accueil Jules Verne

ACTION DU 15 MAI DES NOUVELLES D'AILLEURS !

En Guyane : grève reconductible commencée le 5 mai, 39,01 % de grévistes. Le 6 mai : Assemblée Générale des grévistes, vote de la grève, signature de pétitions sur les 3 sites de Cayenne. Les organisations syndicales étaient reçues par le DDFiP en fin d'après-midi.

Dans le Pas-de-Calais : le 5 mai, blocage du Centre des Finances Publiques de Béthune aux usagers et rassemblement des personnels à 11 h 30. et opérations de blocage dans d'autres centres prévues toute cette semaine.



SOUS LES EAUX

Les agents du Centre des Finances Publiques de Châteaubriant, ont été invités vendredi 9 mai à rentrer chez eux suite à un dégât des eaux provoqué par une fontaine à eau.

PRIME D'INTÉRESSEMENT

D'après les informations que nous avons pu obtenir, la prime d'intéressement serait en cours d'élaboration mais suspendue à la certification des comptes de l'État par la Cour des Comptes. Elle devrait, sauf indication contraire d'ici là être versée au plus tard avec la paye de Juin, son montant n'est pas précisé.



PÉTITION(S)

En ligne sur notre site ([ici](#)) un lien vers une pétition à destination des comptables.

A signer massivement !

Faute de quoi, c'est toute la carrière de comptable qui s'en trouvera modifiée et l'avenir du réseau compromis. Il ne s'agit en

aucun cas, comme l'administration essaie de le faire croire d'une "querelle de riches" mais bien des perspectives de carrière des inspecteurs, IDiv CN et IDiv HC ainsi que la configuration nouvelle du réseau qui pourrait découler du projet de l'administration s'il était mis en œuvre en l'état.

Et pour ceux qui ne l'auraient pas encore signée,, la pétition pour défendre les cadres C est toujours en ligne sur notre site

MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'ACOMPTÉ DE JUIN DE LA PRIME DE RENDEMENT (FILIÈRE FISCALE)

La note de service RH1A 2014/04/9026 du 24 avril 2014 (<http://nausicaadoc.appli.impots/2014/007450>) détaille les modalités du versement sur la paie de juin aux agents (non comptables jusqu'au grade d'inspecteur principal) titulaires de la filière fiscale de l'acompte 2014 de la prime de rendement.

La valeur du point reste fixée à 39,54€.

Pour les agents en fonction en province

IDIV CN et HC filière " encadrement "	173
IDIV CN et HC filière " expertise "	159
IDIV CN fin de carrière + 11 ^{ème} et 12 ^{ème}	151
Inspecteur du 8 ^{ème} au 10 ^{ème} échelon	127
Insp. du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelons +spécialisé	104
Contrôleur ppal, géomètre ppal et géomètre	74
Contrôleur de 1 ^{ère} classe, contrôleur de 2 ^{ème} classe à partir du 8 ^{ème} échelon et technicien-géomètre à partir du 6 ^{ème} échelon	65
Contrôleur de 2 ^{ème} classe du 1 ^{er} au 7 ^{ème} échelon et technicien-géomètre du 1 ^{er} au 5 ^{ème} échelon	59
Agent administratif principal et adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe ou de 2 ^{ème} classe	44
Agent administratif de 1 ^{ère} classe et agent technique de 1 ^{ère} classe	42
Agent administratif de 2 ^{ème} classe et agent technique de 2 ^{ème} classe	41

VERSEMENT DE LA GIPA 2013

La note de service du 6 mai 2014 vient de décrire les modalités de mise en œuvre de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) 2013. Elle précise notamment que sa mise en paiement doit intervenir avec la paye de Juin 2014.

